

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04084

Numéro SIREN : 818 520 611

Nom ou dénomination : Keys REIM

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt 64572



20180645722017

DATE DEPOT : 23/07/2018

N° DE DEPOT : 64572

N° GESTION : 2016804084

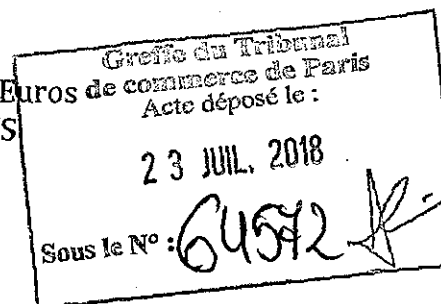
N° SIREN : 818520611

DENOMINATION : Keys REIM

ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris

MILLESIME : 2017

KEYS REIM
 Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 Euros
 Siège social : 11 rue Jean Mermoz – 75 008 PARIS
 RCS PARIS 818 520 611
 (la « Société »)



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 21 Juin 2018

L'an deux mil dix huit le vingt et un juin à 09h30

La société KEYS ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme au capital de 60 000 euros, ayant son siège social sis 32 - 36 Boulevard D'Avranches L-1160 Luxembourg et immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 157 691, représentée un de ses administrateurs Monsieur Pierre Mattei, dument habilité aux fins des présentes.

Associée unique de la société KEYS REIM, a pris les décisions suivantes en présence de son Monsieur Pierre MATTEI,

La société Groupe A.E.E, Commissaire aux comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président Donne lecture du rapport annuel, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice.

Puis, il ouvre la discussion.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2017 et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 448.784,28 Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats respectifs durant l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 448.784,28 Euros, comme suit :

Détermination du résultat distribuable

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 448.784,28 Euros
- Prise en compte du report à nouveau créditeur : 16.016,05 Euros

Soit un total à affecter de : 464.800,33 Euros

Affectation du résultat distribuable

- Au poste Réserves Légales :..... 22.439,21 Euros
(représentant 5% du bénéfice)
- Au poste « report à nouveau » :..... 442.361,12 Euros

Soit un total de : 464.800,33 Euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents, puisqu'il s'agit du second exercice social de la Société.

Compte tenu de cette affectation, le total des capitaux propres est de 742.598 Euros.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport de gestion du président, approuve les conventions et les charges résultant de ces dernières, visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce, telles que décrites dans ce dernier.

L'associé unique ratifie en tant que de besoin, toutes conventions ou tous contrats conclus depuis le 1^{er} octobre 2016 jusqu'à ce jour, au nom et pour le compte de la Société par son représentant, avec toutes autres sociétés ayant le même représentant ou avec ce dernier agissant pour son propre compte, conformément à la dérogation prévue à l'article 1161 alinéa 2 du Code civil.

En outre, l'associé unique autorise d'ores et déjà, la conclusion à compter de ce jour, de toutes conventions ou tous contrats au nom et pour le compte de la Société par son représentant, avec toutes autres sociétés ayant le même représentant ou avec ce dernier agissant pour son propre compte, conformément à la même dérogation.

Il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par le président et l'associé unique

Le Président,
Pierre Mattei



KEYS ASSET MANAGEMENT
Représentée par Pierre Mattei





SAS KEYS REIM

Siège social : 11, rue Jean Mermoz – 75 008 PARIS
S.A.S. au capital de 300.000 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

S.A.S. Groupe AEE

Société d'Expertise Comptable - Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes - Inscrite à la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 40-42, rue Laugier - 75017 Paris

Tél. : 01 44 09 17 17 - Fax. : 01 47 66 83 30 - e-mail : groupe-dmp@groupe-dmp.com - web : www.groupe-dmp.com

S.A.S. au capital de 250 000 euros - SIRET 692 009 558 00077 - TVA Intracommunautaire : FR57 692 009 558 - CODE APE 6920Z

S.A.S. KEYS REIM

Exercice clos le 31 décembre 2017

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'associé

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Keys Reim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

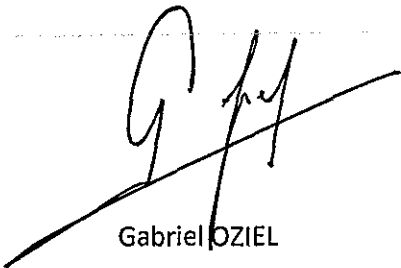
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 avril 2018

Le Commissaire aux comptes
S.A.S. GROUPE A.E.E.



Gabriel OZIEL

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	212 700	57 311	155 389	190 839
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	13 497	488	13 009		
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	51 000		51 000		
Créances rattachées à des participations	2 009		2 009		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	21 135		21 135		
TOTAL (II)	300 340	57 798	242 542	190 839	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 321		6 321	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	3 262 805		3 262 805	514 373	
Autres créances	123 942		123 942	227 064	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 069 477		1 069 477	260 579	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	82 911		82 911	
	TOTAL (III)	4 545 457		4 545 457	1 002 016
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	4 845 798	57 798	4 787 999	1 192 855	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

23 144

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	RESERVES		
	Réserve légale	843	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	16 016	
Résultat de l'exercice	448 784	16 859	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	765 643	316 859
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	575	
	Emprunts et dettes financières divers	29 110	758
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 526 641	760 442
	Dettes fiscales et sociales	1 458 458	99 082
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	7 573	15 714	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 022 356	875 996
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 787 999	1 192 855
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	448 784,28	16 858,81
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 022 356	875 996	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	575		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2017	31/12/2016
		France	Exportation	12 mois	11 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	8 791 540		8 791 540	1 667 257
	Montant net du chiffre d'affaires	8 791 540		8 791 540	1 667 257
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			269 749	227 000
Total des produits d'exploitation (1)				9 061 290	1 894 257
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			6 958 305	1 583 139
	Impôts, taxes et versements assimilés			68 187	24 453
	Salaires et traitements			743 894	166 279
	Charges sociales du personnel			320 925	70 055
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			35 938	21 861
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			263 810	3 182
Total des charges d'exploitation (2)				8 391 058	1 868 968
RESULTAT D'EXPLOITATION				670 232	25 288

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		670 232	25 288
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	9	
	Total des produits financiers	9	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	404	
	Total des charges financières	404	
RÉSULTAT FINANCIER		(395)	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		669 836	25 288
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		221 052	8 429
TOTAL DES PRODUITS		9 061 298	1 894 257
TOTAL DES CHARGES		8 612 514	1 877 398
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		448 784	16 859
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		9	
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		352	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 787 999 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 9 061 298 euros et un total charges de 8 612 514 euros, dégageant ainsi un résultat de 448 784 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos au 31/12/2016 avait une durée de 11 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les actifs incorporels correspondent à l'acquisition des droits de gestion du fond "FPCI Keys value added".

Cette actif est amorti sur la durée de vie théorique du fond soit à la date d'acquisition, une durée de 6 ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice est de 7 personnes contre 3 personnes en 2016.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Référentiels comptable

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels pour cet exercice sont établies en conformité avec :

- règlement 2016-07 homologué par arrêté du 26 octobre 2016
- les articles L123-12 et L123-28 du code du commerce

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	212 700					212 700
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	212 700					212 700
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier			13 497			13 497
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			13 497			13 497
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations			53 009			53 009
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			21 510	375		21 135
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			74 519	375		74 144
TOTAL	212 700		88 015	375		300 340

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	21 861	35 450	57 311
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 861	35 450	57 311
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		488	488
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		488	488
TOTAL	21 861	35 938	57 798	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 009	2 009	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	21 135	21 135	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 262 805	3 262 805	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	102 216	102 216	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	8 491	8 491	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	13 236	13 236	
Charges constatées d'avances	82 911	82 911		
TOTAL DES CREANCES		3 492 802	3 492 802	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	575	575		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 526 641	2 526 641		
	Personnel et comptes rattachés	213 159	213 159		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222 142	222 142		
	Impôts sur les bénéfiques	210 517	210 517		
	Taxes sur la valeur ajoutée	812 640	812 640		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	29 110	29 110		
Autres dettes	7 573	7 573			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 022 356	4 022 356		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		3 020 599
Créances rattachées à des participations <i>INT S/ CREANCES KVA PARTICIPAT</i>	9	9
Autres créances clients <i>Clients - Factures à établir</i>	3 012 100	3 012 100
Autres créances <i>ETAT- CHARGES A PAYER</i>	8 491	8 491

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	575		575	
Emprunts et dettes financières divers	352		352	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 213 160	504 331	1 708 828	338,83
Dettes fiscales et sociales	294 646	24 453	270 193	N/S
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	2 508 732	528 784	1 979 948	374,43

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			82 911
		(4 173)	
RECRUTEMENT	01/01/2018 31/12/2018	40 920	
ASSURANCE	01/01/2018 31/12/2018	1 388	
EVENEMENTS		43 734	
MICROSOFT	01/01/2018 02/11/2018	1 042	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			82 911

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2016	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2017
Capital social	300 000				300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		843			843
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		16 016			16 016
Résultat de l'exercice	16 859	(16 859)		448 784	448 784
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	316 859			448 784	765 643

Date de l'assemblée générale 19/05/2017

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 316 859

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 316 859

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 448 784

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	300,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	300,0000	300 000,00

--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/12/2017
Résultat de l'exercice		448 784
Impôts sur les bénéfices		221 052
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	221 052	
Résultat avant impôts		669 836
Variation des provisions règlementées		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		669 836

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

31/12/2017

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
KEYS VALUE ADDED PARTICIPATIONS	1 000	743	100,00	1 000	1 000
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
KEYS VALUE ADDED PARTICIPATIONS					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	2 009		(148)	(257)	
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	GROUPE A.E.E							
	31/12/2017	31/12/2016	%	%	31/12/2017	31/12/2016	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	13 700		100,00					
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	13 700		100,00					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	13 700		100,00					